

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 7 octobre 2008 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 20h00.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Fernand Veilleux	Présent
District 01	Miguel Gilbert	Présent
District 02	Monique Clément	Présente
District 03	Jean-Noël Groleau	Présent
District 04	Jacques Blain	Présent
District 05	Robert Paré	Présent
District 06	Denis Beaudoin	Présent
Total: 7	Présence: 7	Absence: 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

Le secrétaire-trésorier, monsieur Serge Caron, agit comme secrétaire.

Deux (2) personnes sont présentes dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

1. Ouverture de la séance
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
 - 4.1 Séance ordinaire du 16 septembre 2008
5. Trésorerie
 - 5.1 Comptes payés et à payer
 - 5.2 Dépôt du rapport sur les indices de performance 2007
6. Suivi des affaires découlant des procès-verbaux
7. Rapport du conseil
8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
 - 8.1 Colloque de l'association des techniciens en prévention incendie
 - 8.2 Semaine de la prévention contre l'incendie - napperons
 - 8.3 **9-1-1 BELL CANADA – Interruption de service**
9. Hygiène du milieu
 - 9.1 Mandat pour la surveillance des travaux – Contrat de remplacement de la conduite d'égout dans le secteur du camping de Compton
 - 9.2 Formation en matière d'inspection de travaux
 - 9.3 Autorisation à apporter des modifications à la programmation des travaux – fonds provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

10. Voirie
 - 10.1 Subvention pour l'amélioration du réseau routier
 - 10.2 Octroi du contrat pour la construction d'un trottoir
 - 10.3 Entente concernant les ponts municipaux
 - 10.4 Location de radio-mobiles
 - 10.5 Nivelage de fin de saison
 - 10.6 Liste des travaux - octobre
 - 10.7 Rue Massé – paiement des travaux de pavage

11. Loisirs, culture et communautaire
 - 11.1 Dépouillement de l'arbre de Noël des Lions de Compton
 - 11.2 Calendrier 2009 de la Table de concertation culturelle
 - 11.3 Transport pour personnes âgées – sortie magasinage
 - 11.4 Promotion de la persévérance et de la réussite scolaire

12. Environnement, urbanisme et développement
 - 12.1 Avis de conciliation – demande de la Ville de Coaticook auprès de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook
 - 12.2 Entente en vertu du règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux – dossier 9023-7082 Québec Inc. (Phase II)
 - 12.3 Échange de terrains et/ou attribution de servitudes de passage – secteur du pont couvert Drouin

13. Administration
 - 13.1 Machines d'antan – réservation du parc récréatif
 - 13.2 Gala Excel
 - 13.3 Session d'information sur les inondations
 - 13.4 Appel d'offres pour la fourniture de carburant
 - 13.5 Gala Excel – invitation du Progrès

14. Ressources humaines
 - 14.1 Embauche de monsieur Frédéric Vachon - pompier

15. Avis de motion – Règlements

16. Varia

17. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 3 octobre 2008
 - 17.1 Reconstruction de la conduite d'égout dans le secteur du camping – acceptation du décompte no 1
 - 17.2 Panneau-borne – couleur de la teinture
 - 17.3 Toiture de l'hôtel de ville
 - 17.4 Club Lions de Compton – demande de commandite
 - 17.5 Taxes sur les carrières, sablières et gravières
 - 17.6 Épandage de sable dans la cour de l'église

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. Levée de la séance

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

1. Ouverture de la session

Monsieur le maire, Fernand Veilleux préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite de la lecture de la prière.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Chapdelaine interroge le conseil quant aux intentions du nouveau propriétaire de l'immeuble situé derrière sa résidence.

Monsieur le maire Veilleux indique à madame Chapdelaine que la seule intention manifestée à date par le nouvel acquéreur se rapporte à l'aspect patrimonial du bâtiment.

Monsieur Claude Hotte présente pour sa part une demande de prolongation de délai lui permettant de compléter d'ici la fin du mois d'octobre les travaux de maçonnerie de sa construction en cours.

Le conseil lui accorde la prolongation demandée.

3. Adoption de l'ordre du jour

3371-2008-10-07

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Denis Beaudoin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

IL EST RÉSOLU

a. d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil avec l'ajout du point suivant :

17.7 Retour sur les Comptonales

b. de garder ouvert l'ordre du jour

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

4. Procès-verbal(aux) antérieurs

4.1 Séance ordinaire du 16 septembre 2008

3372-2008-10-07

Chaque membre du conseil ayant reçu le 3 octobre 2008 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 septembre et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Miguel Gilbert
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Blain**

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 septembre 2008 tel que rédigé.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

5. Trésorerie

5.1 Comptes payés et à payer

3373-2008-10-07

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Monique Clément
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser le secrétaire-trésorier à parfaire le paiement par chèque à qui de droit.

En date du 1^{er} octobre 2008, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit:

Comptes à payer

Annexe 1. Fonds des activités municipales 95 350.64\$

Comptes payés

Annexe 2. Fonds des activités municipales 83 694.81\$

Salaires payés

Annexe 3. Fonds des activités municipales 50 802.79\$

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

5.2 Dépôt du rapport sur les indices de performance 2007

Le directeur général, monsieur Serge Caron, fait un survol commenté des informations apparaissant au dernier rapport sur les indices de performance 2007 de la municipalité.

6. Suivi des affaires découlant des procès-verbaux

Aucun suivi n'est requis.

7. Rapport du conseil

Monsieur le maire Fernand Veilleux fait le survol des activités auxquelles il a participé seul ou en compagnie d'autres membres du conseil depuis la dernière séance : Rencontre MRC, rencontre sur le projet du CIARC, tournoi de golf du CSSS, réunion du CLD, réunion Acti-bus, congrès de la FQM en compagnie de monsieur le conseiller Miguel Gilbert, rencontre de la table régionale des MRC sur le décrochage scolaire en compagnie du directeur général, lac à l'épaule de la MRC rencontre sur la ruralité (en compagnie de Madame la conseillère Monique Clément et du directeur général);

Monsieur le conseiller Denis Beaudoin mentionne pour sa part avoir participé au déjeuner conférence de la Chambre de commerce alors que monsieur le conseiller Miguel Gilbert indique avoir procédé à une expertise au HLM à la demande de monsieur le conseiller Denis Beaudoin.

8. Service de protection contre les incendies

8.1 Colloque de l'association des techniciens en prévention incendie

3374-2008-10-07

Considérant la participation du préventionniste de la municipalité au colloque de l'association des techniciens en prévention incendie du Québec qui s'est tenu les 2 et 3 octobre 2008 à Drummondville;

Considérant la position déjà prise par le conseil de rembourser une part de 17% des frais raisonnables de formation du préventionniste de la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Blain
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Denis Beaudoin**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le remboursement à monsieur Sylvain Dusseault d'un montant de 87.21\$ représentant la part de 17% des frais assumés par monsieur Dusseault pour participer au colloque de l'association des techniciens en prévention incendie du Québec;
- b. que cette dépense soit affectée au poste 02 22000 454 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

8.2 Semaine de la prévention contre l'incendie - napperons

3375-2008-10-07

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

Considérant la pertinence de soutenir la semaine de la prévention contre l'incendie en contribuant à la distribution de napperons pour inciter la population à plus de prévention;

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Monique Clément
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Miguel Gilbert

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser une dépense de 200\$ pour l'impression de napperons à distribuer dans les restaurants de la municipalité dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies 2008;
- b. que cette dépense soit affectée au poste 02 22000 349 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

8.3 9-1-1 BELL CANADA – Interruption de service

3376-2008-10-07

Considérant que la municipalité de Compton est desservie par le Centre 911 de Sherbrooke du 400 rue Marquette à Sherbrooke (Québec) J1H 1M4;

Considérant que la municipalité sera à l'avenir desservie par le centre 911 de Cauca) situé au 135, 19^e rue à ville Saint-Georges (Québec) G5Y 4S6;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau

IL EST RÉSOLU

- a. que la municipalité de Compton demande à la Ville de Sherbrooke de mettre fin au contrat pour la répartition secondaire pour la régie inter-municipale incendie et,
- b. que la municipalité de Compton demande à la Ville de Sherbrooke de mettre fin au contrat de Fourniture du service d'appels d'urgence 911 et ce, à compter du 27 octobre 2008.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

9. Hygiène du milieu

9.1 Mandat pour la surveillance des travaux – Contrat de remplacement de la conduite d'égout dans le secteur du camping de Compton

Le traitement de ce sujet est reporté à la prochaine séance du conseil.

9.2 Formation en matière d'inspection de travaux

3377-2008-10-07

Considérant la formation spécialement organisée pour les inspecteurs municipaux relativement à l'inspection des travaux;

Considérant la demande de l'inspecteur en bâtiment et environnement pour participer à cette formation qui doit se tenir à Orford, le 28 octobre 2008;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Miguel Gilbert
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Blain**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et environnement à participer à la formation dédiée aux inspecteurs municipaux à Orford, le 28 octobre 2008;
- b. que les coûts se rapportant à cette formation dont ceux relatifs à l'inscription de 208.82\$ soient affectées au poste 02 61000 454 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

9.3 Autorisation à apporter des modifications à la programmation des travaux – fonds provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec

3378-2008-10-07

Considérant les travaux imprévus commencés et à compléter dans les prochaines semaines par la municipalité pour doter son service d'aqueduc d'un nouveau puits nécessaire à la satisfaction des besoins en eau de sa population desservie;

Considérant la difficulté, pour la municipalité, d'obtenir une aide financière pour assumer une partie du coût des travaux;

Considérant la pertinence de modifier la programmation des travaux relative au fonds provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec de manière à approprier une partie des fonds attribués à la municipalité en vertu de ce programme pour payer une part des coûts découlant des travaux de recherche en eau et de l'aménagement du nouveau puits;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Denis Beaudoin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Blain**

IL EST RÉSOLU

- a. que la municipalité modifie sa programmation des travaux relative au fonds provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec de manière à reporter certains travaux prévus à cette programmation à une période ultérieure et d'y intégrer à la place, les travaux de recherche en eau et de l'aménagement d'un nouveau puits présentement en cours et imprévus lors de la préparation de la programmation de la municipalité;
- b. que copie de la présente résolution soit transmise au Ministère des Affaires municipales et des régions pour valoir autorisation aux modifications de la programmation soumise au ministère par la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

10. Voirie

10.1 Subvention pour l'amélioration du réseau routier

3379-2008-10-07

Considérant le complètement des travaux de resurfacement du chemin Cochrane et des travaux accessoires audit ouvrage et la pertinence de produire la demande de paiement relative à ces travaux au ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Monique Clément**

IL EST RÉSOLU

- a. que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Cochrane pour un montant subventionné de 107 606\$ et qu'il soit joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- b. que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Cochrane dont la gestion incombe à la municipalité;
- c. que le secrétaire-trésorier soit autorisé à compléter le formulaire du ministère des Transports prévu pour présenter la réclamation et à donner une copie certifiée conforme de la présente résolution.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1		Pour: 6
		Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

10.2 Octroi du contrat pour la construction d'un trottoir

3380-2008-10-07

Considérant les propositions obtenues par suite de l'appel d'offres de la municipalité et la recommandation de son responsable des travaux publics;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Miguel Gilbert

IL EST RÉSOLU

- a. d'accorder le contrat pour la construction d'un trottoir en bordure de la route 147, de la Caisse populaire des Verts Sommets de l'Estrie au chemin Cookshire, à la firme Lambert et Grenier Inc. au prix de 151.00\$ du mètre linéaire plus les taxes applicables;
- b. que toutes dépenses se rapportant à ce projet soient affectées au poste 22 11000 310 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1		Pour: 6
		Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

10.3 Entente concernant les ponts municipaux

3381-2008-10-07

Considérant le texte soumis par le ministère des Transports du Québec à titre d'entente relative aux responsabilités concernant la gestion des ponts sur le réseau routier municipal;

Considérant que ce texte a reçu l'approbation de la Fédération Québécoise des municipalités;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Denis Beaudoin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Blain

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Compton convienne de l'entente relative aux responsabilités concernant la gestion des ponts sur le réseau routier municipal telle que proposée par le ministère des Transports du Québec et que le maire, monsieur Fernand Veilleux et le secrétaire-trésorier, monsieur Serge Caron, soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

10.4 Location de radio-mobiles

3382-2008-10-07

Considérant la nécessité de pourvoir à la fourniture de radio-mobiles pour les communications d'hiver attachées aux équipements affectés au déneigement;

Considérant la recommandation du responsable des travaux publics;

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Monique Clément
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Miguel Gilbert

IL EST RÉSOLU

- a. d'accorder à Horizon mobile le contrat pour la fourniture pour 6 mois de 8 radio-mobiles au prix de 200\$ par mois plus les taxes applicables pour servir aux communications hivernales de la municipalité;
- b. que cette dépense soit affectée au poste 02 33000 331 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

10.5 Nivelage de fin de saison

3383-2008-10-07

Considérant la nécessité de procéder au dernier nivelage annuel des chemins de gravier de la municipalité;

Considérant la recommandation du responsable des travaux publics;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le service des travaux publics à faire procéder aux travaux de nivelage de fin de saison des chemins de gravier de la municipalité et de répartir les travaux de la façon suivante :
 - 70 heures à la firme Excavations Alain Barette au prix de 118.00\$ de l'heure (8 260\$) plus les taxes applicables;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

- 70 heures à M. Réjean Giguère au prix de 120.00\$ de l'heure (8 400\$) plus les taxes applicables;

b. que ces dépenses soient affectées au poste 02 32000 521 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1		Pour: 6
		Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

10.6 Liste des travaux – octobre

Les membres du conseil reçoivent le dépôt de la liste des travaux du mois d'octobre du service des travaux publics.

10.7 Rue Massé – paiement des travaux de pavage

3384-2008-10-07

Considérant la réalisation à la satisfaction de la municipalité des travaux de pavage de la rue Massé;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Denis Beaudoin
 APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Miguel Gilbert**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le paiement d'un montant de 27 276.02\$, taxes incluses, à la firme Construction Couillard Limitée pour la réalisation des travaux de pavage de la rue Massé;
- b. que cette dépense soit appropriée du surplus libre de la municipalité et affectée au poste 22 30800 721 du budget 2008.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1		Pour: 6
		Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

11. Loisirs, culture et communautaire

11.1 Dépouillement de l'arbre de Noël des Lions de Compton

3385-2008-10-07

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

Considérant la demande de contribution de 100\$ des Lions de Compton pour la décoration de la salle pour le dépouillement de l'arbre de Noël;

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Monique Clément
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Blain

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser une contribution de 100\$ aux Lions de Compton pour la décoration de la salle du sous-sol de l'église St-Thomas d'Aquin à l'occasion de l'activité de dépouillement de l'arbre de Noël;
- b. de prévoir à cette occasion la remise par le maire d'un montant de 100\$ par enfant nouveau-né de la dernière année au nom de la municipalité;
- c. que ces dépenses soient affectées au poste 02 19000 970 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

11.2 Calendrier 2009 de la Table de concertation culturelle

3386-2008-10-07

Considérant le renouvellement de l'initiative de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook relativement à la production d'un calendrier mettant en vedette des municipalités de la MRC;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'achat par la municipalité de huit (8) exemplaires du calendrier 2009 de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook au coût de 15.00\$ l'exemplaire;
- b. que cette dépense soit affectée au poste 02 19000 970 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

11.3 Transport pour personnes âgées – sorties magasinage

3387-2008-10-07

Considérant la proposition faite par la Ville de Waterville visant à ce que la municipalité de Compton s'associe à l'organisation du transport des personnes âgées des territoires des deux municipalités pour participer à une activité de sortie mensuelle à Sherbrooke;

Considérant que ces transports déjà organisés par la Ville de Waterville pourraient être mis à l'essai pour 4 mois en 2008 à Compton pour évaluation ensuite quant à leur continuité l'an prochain en regard de la participation atteinte;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Denis Beaudoin
APPUYÉ PAR madame la conseillère Monique Clément**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser une contribution de 210\$ payable à la Ville de Waterville correspondant à 4 mois de coûts pour transporter les personnes âgées de Compton à des activités à Sherbrooke (55\$ par sortie);
- b. que le prolongement de la participation de la municipalité pour l'année 2009 soit conditionnel au rapport présenté relativement aux quatre mois d'essai de l'année 2008 et à la réception d'une nouvelle proposition de la Ville de Waterville.
- c. que cette dépense soit affectée au poste 02 19000 970 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

11.4 Promotion de la persévérance et de la réussite scolaire

3388-2008-10-07

Considérant la réalité du décrochage scolaire dans notre municipalité et sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook et le rôle que peut jouer la municipalité pour être un agent actif de la démarche de promotion de la persévérance et de la réussite scolaire dans son milieu;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Denis Beaudoin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

IL EST RÉSOLU que la municipalité s'engage dans une démarche de promotion de la persévérance et de la réussite scolaire par la mise en œuvre des actions suivantes :

- a) former un comité regroupant un élu, soit le maire, porteur du dossier, et des personnes déterminantes du milieu pouvant contribuer à la recherche et à la mise en place de moyens en vue d'encourager la persévérance scolaire de nos jeunes;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

- b) demander à l'administration municipale d'entreprendre les démarches utiles auprès des instances scolaires et de développement local pour mieux connaître l'état spécifique de la situation dans notre municipalité;
- c) entreprendre une démarche de conscientisation auprès du milieu dans le journal l'Écho et par extrapolation dans le site internet de la municipalité (Compton.ca) et y donner divers exemples et moyens constituant des pistes de solution au décrochage scolaire;
- d) encourager l'adoption de moyens concertés régionaux, notamment au niveau de la MRC, pour assurer une véritable équité et entraide entre nos municipalités;
- e) enfin, susciter entre nous, membres d'une communauté privilégiée, une discussion de fonds qui contribuera à faire de notre milieu un véritable moteur de valorisation de l'éducation et de l'importance pour chacun de nos jeunes d'obtenir un diplôme à la hauteur de ses capacités et de ses aspirations.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

12. Environnement, urbanisme et développement

12.1 Avis de conciliation – demande de la Ville de Coaticook auprès de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

L'avis de conciliation est déposé au conseil.

12.2 Entente en vertu du règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux – dossier 9023-7082 Québec Inc. (Phase II)

3389-2008-10-07

Considérant la demande de 9023-7082 Québec Inc., représentée par madame Ghislaine et monsieur Denis Fillion, de procéder à des travaux pour l'aménagement du prolongement de la rue Du Grand-Duc jusqu'à la route 147, au sud du village de Compton;

Considérant le règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, lequel stipule qu'aucun travaux de la nature prévu par 9023-7082 Québec Inc. ne peut être entrepris avant qu'une entente n'aie été prise avec la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Miguel Gilbert
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Denis Beaudoin**

IL EST RÉSOLU

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

- a. que le maire et le secrétaire-trésorier de la municipalité soient autorisés à signer l'entente en vertu du Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux telle que préparée par le secrétaire-trésorier, laquelle liera 9023-7082 Québec Inc. et la municipalité aux fins des travaux qui seront réalisés pour compléter la rue Du Grand-Duc en accord avec les plans et devis préparés par la firme Poly-Tech, révision du 3 septembre 2008;
- b. que le promoteur soit autorisé à entreprendre les travaux le lendemain de la date de signature de l'entente dans la mesure où toute autre autorisation requise en vertu de la Loi lui auront été accordées.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1		Pour: 6
		Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

12.3 Échange de terrains et/ou attribution de servitudes de passage – secteur du pont couvert Drouin

3390-2008-10-07

Considérant l'intérêt des parties concernées de procéder à des démarches visant la régularisation de situations d'usage du sol dans le secteur du pont couvert Drouin;

Considérant la nécessité de déterminer la répartition des actions et des charges économiques pouvant découler de ce dossier;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau
APPUYÉ PAR madame la conseillère Monique Clément**

IL EST RÉSOLU

- a. que la municipalité de Compton entreprenne des discussions avec les autres parties concernées pour régler les situations d'usage du sol dans le secteur du pont couvert Drouin;
- b. que ces discussions portent sur les actions à prendre et la répartition des charges découlant de ces démarches dont les coûts d'une demande auprès de la CPTAQ, les conclusions de ces discussions devant être acceptées par le conseil;
- c. que les frais se rapportant au traitement de ce dossier soient affectés au poste 02 61000 411 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1		Pour: 6
		Contre : 0
		Absence : 0

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

ADOPTÉE

13. Administration

13.1 Machines d'antan – réservation du parc récréatif

3391-2008-10-07

Considérant le succès de l'édition 2008 de l'activité d'exposition de machines d'antan et la volonté de renouveler l'activité l'an prochain;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Denis Beaudoin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré

IL EST RÉSOLU de réserver la disponibilité des installations du parc récréatif de la municipalité (terrain, bâtiments de services, chapiteau) pour la tenue les 14, 15 et 16 août 2009 de l'exposition 2009 des Machines d'antan.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

13.2 Gala Excel

3392-2008-10-07

Considérant la tenue, le 22 octobre du gala Excel;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Miguel Gilbert

IL EST RÉSOLU

- a. que les personnes suivantes représentent la municipalité à l'occasion du gala Excel, savoir :
- M. Fernand Veilleux
- b. que les frais d'inscription de 55\$ par personne soient assumés par la municipalité et la dépense affectée au poste 02 11000 310 du budget 2008.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

13.3 Session d'information sur les inondations

3393-2008-10-07

Considérant l'invitation du ministère de la Sécurité publique de participer à une session d'information sur les préparatifs aux inondations le jeudi 4 décembre 2008 au club de golf de Sherbrooke

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Miguel Gilbert
APPUYÉ PAR madame la conseillère Monique Clément**

IL EST RÉSOLU

- a. que les personnes suivantes représentent la municipalité à l'occasion de la session d'information sur les inondations :
- Serge Caron
- b. que les frais de déplacement et autres frais accessoires soient assumés par la municipalité et affectés aux postes appropriés selon l'identité des participants.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1		Pour: 6
		Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

13.4 Appel d'offres pour la fourniture de carburant

3394-2008-10-07

Considérant la pertinence de vérifier la compétitivité de notre fournisseur de produits pétroliers compte tenu du volume annuel d'achat de la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Blain**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'administration à aller en appel d'offres public pour la fourniture de produits pétroliers;
- b. que les dépenses relatives à la publication dans le journal La Tribune, le journal Constructo et au système électronique d'appel d'offres soient autorisées et affectées au poste 02 32000 341 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0
-----------------------	----------------	-------------------	--------------------

ADOPTÉE

13.5 Gala Excel – invitation du Progrès

3395-2008-10-07

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Blain
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Denis Beaudoin**

IL EST RÉSOLU

- a. que la municipalité achète 1/8 de page du Progrès de Coaticook dans le cadre de la promotion du Gala Excel 2008 au coût de 155\$ plus les taxes applicables;
- b. que cette dépense soit affectée au poste 02 13000 341 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1		Pour: 6
		Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

14. Ressources humaines

14.1 Embauche de monsieur Frédéric Vachon - pompier

3396-2008-10-07

Considérant l'intérêt du service de prévention contre l'incendie de procéder au recrutement de nouveaux pompiers;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Miguel Gilbert
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

IL EST RÉSOLU

- a. de procéder à l'embauche de monsieur Frédéric Vachon pour agir comme pompier au sein du service de protection contre l'incendie de la municipalité;
- b. que les conditions usuelles d'embauche pour les pompiers de Compton s'appliquent à ce nouvel employé.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1		Pour: 6
		Contre : 0
		Absence : 0

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

ADOPTÉE

15. Avis de motion – Règlements

Aucune discussion n'a lieu en regard de cet article;

16. Varia

Aucun sujet n'est ajouté à cet article.

17. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 3 octobre 2008

17.1 Reconstruction de la conduite d'égout dans le secteur du camping – acceptation du décompte no 1

3397-2008-10-07

Considérant la production du premier décompte de paiement de l'entrepreneur Construction Soldi Inc relativement au contrat pour la reconstruction de la conduite d'égout dans le secteur du camping et la recommandation de l'ingénieur en charge de la surveillance des travaux, la firme Teknika-HBA;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Denis Beaudoin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'acceptation du premier décompte progressif de la firme Construction Soldi Inc au montant de 43 519.29\$ toutes taxes incluses et d'en autoriser le paiement par l'administration municipale;
- b. que cette dépense soit affectée au poste 22 41301 721 du budget 2008, les fonds étant appropriés du fonds constitué d'une partie de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

17.2 Panneau-borne – couleur de la teinture

Les discussions en regard de ce sujet sont reportées à l'an prochain.

17.3 Toiture de l'hôtel de ville

3398-2008-10-07

Considérant que les coûts élevés constatés à la suite de la consultation d'un entrepreneur couvreur dépassent le plancher de 25 000\$ qui permet d'attribuer un contrat sans faire un appel d'offres sur invitation;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

Considérant qu'une réparation mineure pourrait permettre de pallier à la survenance de dommages à court terme tout en laissant au conseil le temps de clarifier sa position sur la question des bâtiments municipaux;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Monique Clément
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Denis Beaudoin**

IL EST RÉSOLU

- a. que la municipalité se limite pour l'instant à des travaux correctifs mineurs;
- b. que ces travaux soient confiés à la firme Couvreur CDP Inc. selon un tarif horaire raisonnable plus le coût des matériaux;
- c. que toute dépense relative à cette question soit affectée au poste 02 19000 522 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

17.4 Club Lions de Compton – demande de commandite

3399-2008-10-07

Considérant la demande de contribution des Lions de Compton à l'occasion de l'activité de la fondue annuelle;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Blain**

IL EST RÉSOLU

- a. d'accorder une contribution de 100\$ au club Lions de Compton pour soutenir l'activité de la fondue annuelle;
- b. que cette dépense soit affectée au poste 02 19000 970 du budget 2008 de la municipalité.

Poste	Nom	Vote
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)
District 01	Miguel Gilbert	Pour
District 02	Monique Clément	Pour
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour
District 04	Jacques Blain	Pour
District 05	Robert Paré	Pour
District 06	Denis Beaudoin	Pour
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0
		Absence : 0

ADOPTÉE

17.5 Taxes sur les carrières, sablières et gravières

3400-2008-10-07

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2008

Considérant l'obligation des municipalités du Québec de mettre en vigueur à compter de janvier prochain une taxe sur les matériaux extraits des carrières, sablières et gravières de leur territoire;

Considérant la possibilité pour les MRC d'exercer compétence en regard de cette question au bénéfice des municipalités de son territoire;

Considérant la situation de la municipalité de Compton en ce qui regarde les lieux d'extraction de matériaux granulaires sur son territoire et l'intérêt qu'elle a de gérer elle-même la nouvelle taxe obligatoire en vue de favoriser un entretien amélioré de ses chemins subissant le transport lourd en provenance de ces bancs d'emprunt;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Denis Beaudoin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau

IL EST RÉSOLU

- a. que la municipalité de Compton prenne position auprès de la MRC pour l'option de conserver à la municipalité ses droits et obligations de créer, percevoir et gérer la nouvelle taxe sur les carrières, sablières et gravières de son territoire;
- b. en conséquence, de mandater l'administration municipale à préparer les actes réglementaires nécessaires à l'exercice des pouvoirs municipaux en la matière.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

17.6 Épandage de sable dans la cour de l'église

3401-2008-10-07

Considérant la demande du conseil de fabrique pour que la municipalité procède, comme par les années passées, à l'épandage de sable de déglacage dans le stationnement de l'église St-Thomas d'Aquin pendant la saison d'hiver 2008-2009;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Miguel Gilbert

IL EST RÉSOLU que la municipalité réponde favorablement à la demande de la fabrique de la paroisse St-Thomas d'Aquin.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
Vote aucun : 1	Pour: 6	Contre : 0	Absence : 0

ADOPTÉE

17.7 Retour sur les Comptonales

Les membres du conseil font unanimement l'éloge du travail des organisateurs des Comptonales et proposent qu'une lettre soit adressée au président de l'événement afin de transmettre à toute l'organisation les félicitations du conseil.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire Fernand Veilleux fait le survol des sujets qui ont été débattus à l'occasion de l'activité de lac à l'épaule de la MRC : Conseil sans papier, internet haute vitesse, gestion des cours d'eau, taxe sur les carrières, les sablières et les gravières, etc...

Aucune question n'est posée au cours de cette période.

19. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 22h45, clôture de la séance.

Fernand Veilleux
Maire

Serge Caron
Secrétaire-trésorier